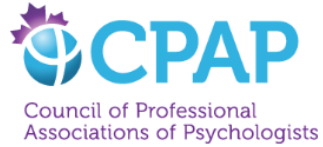




CANADIAN  
PSYCHOLOGICAL  
ASSOCIATION  
SOCIÉTÉ  
CANADIENNE  
DE PSYCHOLOGIE



Chers membres,

Très bientôt, si ce n'est déjà fait, vous recevrez le renouvellement du programme d'assurance responsabilité de la SCP/CSPP[1] pour l'année d'assurance 2023-2024, directement du courtier du programme, BMS. Si vous souhaitez participer au programme pour la première fois ou si vous n'avez pas reçu votre avis de renouvellement, veuillez communiquer avec BMS à [psy.insurance@bmsgroup.com](mailto:psy.insurance@bmsgroup.com). Veuillez noter que la police est reconduite le 1<sup>er</sup> juin 2023.

**Nous avons le plaisir de confirmer qu'il y aura une diminution de la prime d'assurance responsabilité professionnelle/assurance responsabilité civile générale individuelle en 2023-2024.**

Les caractéristiques de l'assurance responsabilité professionnelle/assurance responsabilité civile générale individuelle sont :

Assurance responsabilité civile professionnelle de **10 M\$** par réclamation/plafond annuel de garantie

Assurance responsabilité civile générale de **5 M\$** par réclamation/plafond annuel de garantie

Votre assurance responsabilité professionnelle comprend également :

- 300 000 \$ pour couvrir les frais juridiques en cas de plainte déposée auprès de votre organisme de réglementation (s. o. si vous êtes un étudiant)
- Remboursement de 300 000 \$ des frais de défense pénale
- Frais de défense juridique en cas d'abus de 1 M\$ (toutefois, la garantie pour les dommages-intérêts n'est plus incluse)
- Garantie subséquente de 2 ans
- Et plus encore

Veuillez noter que la police d'assurance responsabilité professionnelle individuelle ne couvre plus les frais liés aux atteintes à la vie privée et aux cyberattaques, ni à la sécurité des réseaux. Les praticiens qui fournissent des services de télépsychologie et/ou les personnes chargées de tenir à jour et de protéger les renseignements confidentiels sur les clients sont encouragés à souscrire une assurance responsabilité civile distincte en matière de cybersécurité et de protection de la vie privée afin de se prémunir contre ce risque.

N'hésitez pas à communiquer avec BMS au 1-855-318-6038 ou à [psy.insurance@bmsgroup.com](mailto:psy.insurance@bmsgroup.com) si vous avez des questions au sujet de la garantie offerte par votre police, pour discuter du type d'assurance dont vous avez besoin pour répondre aux besoins de votre entreprise, ou pour nous informer que vous avez pris votre retraite ou que vous avez l'intention de le faire.

Nous vous remercions de participer au programme d'assurance de la SCP/CSPP et de la confiance que vous accordez aux associations de psychologues du Canada,  
La Société canadienne de psychologie

---

[1] Le programme d'assurance de la SCP/CSPP est offert aux membres de la SCP ainsi qu'aux membres des associations provinciales et territoriales de psychologues qui font partie du Conseil des sociétés professionnelles de psychologues (CSPP).